

Sous la présidence de : BOUEDO Pierre.

Présents : Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Pascal HAYS, Valérie CHAMAILLARD, Laurence DREANO, Jean-François KERDAL, Isabelle LANTRIN, Nadine GUEREC, Delphine le ROUX, Marie-Dominique LE POUL, Sébastien LEGO, Gilles CHAMAILLARD, Guénhaël THOMAS, Hélène DREANO.

Excusé(s) :

Madame Delphine LE ROUX est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 6 mars 2023.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, **à l'unanimité**, **approuve** le compte rendu de la dernière séance.

3) Modification de l'ordre du jour.

Après délibération, les membres du conseil municipal **autorisent, à l'unanimité**, le Maire à rajouter à l'ordre du jour le versement d'une subvention d'équilibre au CCAS, le contrat de location du nouveau photocopieur de la mairie, le devis pour le changement des ouvertures de la garderie.

3) Fermage 2023.

Après délibération, et **à l'unanimité**, les membres du conseil municipal, **maintiennent** pour l'année 2023,

- le loyer à 65,22 € l'hectare soit 105,00 €, concernant la parcelle WD n°52 exploitée par Monsieur MASSARD Ludovic,

- le loyer à 75,22 € l'hectare soit 150,00 €, concernant la parcelle WD n°68 exploitée par la SCI Union des Champs.

4) Versement d'une subvention d'équilibre du budget communal au budget du CCAS.

L'assemblée délibérante, **vote à l'unanimité**, le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget CCAS, pour un montant de 3 500,00 €.

5) Remplacement des fenêtres de la garderie : signature du devis.

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**, le conseil municipal **autorise**, le Maire à signer le devis d'un montant 3 768,00 € ht et l'**autorise** à inscrire les crédits budgétaires en section d'investissement du budget communal 2023

6) Budget communal : affectation de résultat.

Après concertation, l'assemblée délibérante **vote à l'unanimité**, et au préalable du vote du budget communal 2023, une affectation de résultat de 210 000,00 € au 1068 en recettes d'investissement.

7) Budget communal : vote du budget primitif 2023.

Après lecture et délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité, approuve et vote** le budget primitif communal 2023, proposé par le Maire comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2023		Budget primitif 2023
Dépenses réelles	518 890,00 €	Recettes réelles	578 509,00 €
Dépenses d'ordre	4 648,61 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €		
		Report n-1	123 433,33 €
Virement en investissement	178 403, 72 €		
Total dépenses	701 942,33 €	Total recettes	701 942,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2023		Budget primitif 2023
Dépenses réelles	376 077,01 €	Recettes réelles	12 112,00 €
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	4 648,61 €
		Report n-1	219 331,29 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Affectation de résultat	210 000,00 €
Restes-à réaliser	195 748,65 €	Virement du fonctionnement	178 403, 72 €
Total dépenses	571 825,66 €	Total recettes	624 495,62 €

8) Vote du budget du Lotissement la Croix du Marais 2023.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal, **approuve** et **vote** le budget du Lotissement La Croix du Marais 2023, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2023		Budget primitif 2023
Dépenses réelles	19 971,57 €	Recettes réelles	20 077,00 €
Dépenses d'ordre	20 685,28 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Déficit		Report n-1	20 579,85 €
Total dépenses	40 656,85 €	Total recettes	40 656,85 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2023		Budget primitif 2023
Dépenses réelles	0,00 €	Recettes réelles	0,00 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	20 685,28 €
Déficit	20 685,28 €	Report n-1	0,00 €
Total dépenses	20 685,28 €	Total recettes	20 685,28 €

9) Contrat de location du photocopieur multifonctions de la mairie.

Après délibération, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le renouvellement de contrat avec BUREAU 56 aux conditions suivante :

COPIEUR INEO + 250i	Ccoût ht trimestriel	
Location	€ 2264,00	
Copies noir et blanc par an (1350)	néant	
Copies couleur par an (1750 copies)	nnéant	
Contrat connexion	nnéant	

Questions diverses.

La prochaine séance est fixée au 15 mai 2023 à 20 heures (est susceptible de changer).

FIN DE LA SEANCE A 21 heures 45.

